

## Calcul de la déduction relative au RIC

Ce formulaire s'adresse à vous si vous désirez calculer la déduction à laquelle vous avez droit en 2011 ainsi que la partie inutilisée des déductions des années passées et de l'année courante, relativement à un investissement que vous avez fait en 2006 ou après dans le Régime d'investissement coopératif (RIC).

### 1 Renseignements sur l'identité (écrivez en majuscules)

Nom de famille	Prénom	Numéro d'assurance sociale
----------------	--------	----------------------------

### 2 Revenu total servant à calculer la déduction

Revenu net (ligne 275 de votre déclaration de revenus)	1			
Déduction pour gains en capital (ligne 292 de votre déclaration de revenus)	2			
Montant de la ligne 148 de votre déclaration de revenus	3	+		
Additionnez les montants des lignes 2 et 3.	4	=		
Montant de la ligne 1 moins celui de la ligne 4	5			
<b>Revenu total servant à calculer la déduction</b>	<b>=</b>			

### 3 Déduction relative au RIC utilisée en 2011

#### Partie inutilisée des déductions au début de 2011

**Important :** Cette information figure sur le formulaire TP-965.32 de 2010.

Partie relative à 2006 (ligne 31, colonne C)				20
Partie relative à 2007 (ligne 32, colonne C)	+			21
Partie relative à 2008 (ligne 33, colonne C)	+			22
Partie relative à 2009 (ligne 34, colonne C)	+			23
Partie relative à 2010 (ligne 35, colonne C)	+			24
Additionnez les montants des lignes 20 à 24.				
<b>Partie inutilisée des déductions au début de 2011</b>	<b>=</b>			<b>25</b>

Montant donnant droit à une déduction (case G de vos relevés 7 de 2011)				26
Additionnez les montants des lignes 25 et 26.				27

Montant de la ligne 5 _____ x 30 %				28
------------------------------------	--	--	--	----

**Le montant le moins élevé des lignes 27 et 28 correspond à la déduction relative au RIC à laquelle vous avez droit en 2011.**

Inscrivez une partie ou la totalité de la déduction à laquelle vous avez droit en 2011. Reportez ensuite le montant de la ligne 29 à la ligne 287 de votre déclaration de revenus.				29
---	--	--	--	----

### 4 Partie inutilisée des déductions reportée à l'année 2012

	A		B		C
	Montants des lignes 20 à 24 et 26		Montant ou partie du montant de la col. A utilisé en 2011		Partie inutilisée des déductions reportée à l'année 2012 (col. A moins col. B)
Partie relative à 2006*	(20)				30
Partie relative à 2007	(21)	+		=	31
Partie relative à 2008	(22)	+		=	32
Partie relative à 2009	(23)	+		=	33
Partie relative à 2010	(24)	+		=	34
Partie relative à 2011	(26)	+		=	35
Le total de la colonne B doit égaier le montant de la ligne 29.			<b>Total</b>	<b>=</b>	

\* Vous pouvez reporter uniquement aux cinq années suivantes la partie inutilisée de la déduction à laquelle vous avez droit relativement à un investissement dans une année donnée. Par conséquent, vous ne pouvez pas reporter à l'année 2012 la partie inutilisée de la déduction relative à 2006.